



REGLEMENT TRAIL DU VERDIER 2025, 7eme édition

HORAIRE ET LIEU

Le départ de la course a lieu le 20 avril 2025, à 9h30, au Parcours Santé de la Forêt d'Ecouves, à St Nicolas des Bois (61250).

Buvette et restauration sur place.

REMISE DES DOSSARD

Le retrait des dossards équipés de puces de chronométrage, s'effectuera sur la zone de départ, de 8h à 9h15

Chronométrage électronique assuré par la société Chronoboost.

Le dossard devra être porté toujours visible de face. Le porte-dossard est accepté.

Rq : les épingles à nourrice ne seront pas fournies par l'organisation

INSCRIPTION ET DOSSARD

Les inscriptions se font uniquement sur internet, via le site Njuko. Pas d'inscription sur place.

Clôture des inscriptions le jeudi 17 Avril 2025 à 23h00.

Seuls les PPS de moins de 3 mois seront autorisés pour l'inscription <https://pps.athle.fr/>

Autorisation parentale **obligatoire** pour les mineurs

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FSGT.

Les coureurs sont couverts par leur PPS

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Pas de gobelets en plastique fournis aux ravitaillements, prévoir gobelet personnel ou réserve d'eau, réserve alimentaire conseillée.

Chaussures de trail obligatoire.

Tarif :

Trail 16 KM : 14 € jusqu'au 31 Mars 2025, 15 € à partir du 1 avril. Coureurs majeurs uniquement.

Trail 8 KM : 10 € jusqu'au 31 Mars 2025, 12 € à partir du 1 avril.

CATEGORIES

Hommes et Femmes :

CADET(TE)S CA M ou F né(e)s en 2008 et 2009

JUNIORS JU M ou F né(e)s en 2006 et 2007

ESPOIR ES né(e)s en 2003 à 2005

SENIORS S M ou F né(e)s entre 1991 à 2002

MASTERS M cf tableau ci-dessous

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1990 - 1986
	M1	1985 - 1981
	M2	1980 - 1976
	M3	1975 - 1971
	M4	1970 - 1966
	M5	1965 - 1961
	M6	1960 - 1956
	M7	1955 - 1951
	M8	1950 - 1946
	M9	1945 - 1941
	M10	1940 et avant

Seuls les concurrents présents sur le podium peuvent prétendre aux récompenses.
Un podium sera réalisé pour le scratch homme, scratch femme, et scratch cadet.

SERVICE MEDICAL

Présence d'équipes de secouristes sur le parcours. Des quads assureront les relais avec la protection Médicale. Les services médicaux positionnés sur le parcours sont habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre la course.

Rappel : tous les participants ont un devoir d'assistance envers un concurrent blessé.

LES PARCOURS

17 km, dénivelé positif autour de 700 M (barrière horaire : 1h45 à 10km)

(1 ravitaillement eau au 8 eme KM, un ravitaillement alimentaire au 10eme KM et un ravitaillement à l'arrivée.)

8 km, dénivelé positif autour de 250 M (1 ravitaillement eau intermédiaire et un alimentaire à l'arrivée)

Ne vous sous-estimez pas mais ne sous-estimez pas l'épreuve à laquelle vous participez !

Les organisateurs se donnent le droit de modifier le tracé à tout moment, suivant l'état de la forêt.
Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours, balisé par les organisateurs.

Les coureurs s'engagent à respecter l'environnement. Aucun gel / Bouteille / Gobelet ne doit être jeté dans la nature. Des poubelles seront présentes au ravitaillement.

La sécurité des coureurs sera assurée par des signaleurs, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation

Le comité d'organisation assure la fermeture des parcours derrière les derniers concurrents.

En cas d'abandon, afin d'éviter des recherches inutiles, les concurrents doivent venir se signaler au comité d'organisation.

Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter la course à tout moment en cas d'accident corporel grave ou multiple, ou d'intempéries exceptionnelles susceptibles de mettre en danger les participants.

DROIT A L'IMAGE

L'acceptation de ce règlement vaut autorisation pour les organisateurs du XC d'Écouves, ainsi que leurs ayants droits tels que des partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles le coureur pourrait apparaître, sur tous les supports et documents promotionnels (pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur).

CONTACT ORGANISATION

email : xcdecouvesverdier@gmail.com

Adresse : XTREME DU VERDIER, 61 bis route de basingstoke 61000 Alençon